



JOURNEE MONDIALE
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE 2025

DECLARATION

DE

S. E.M. René Emmanuel SADI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, 03 mai 2025

Dear Journalists and Media Practitioners,

Distinguished Guests,

Ladies and Gentlemen,

On 03 May 2025, Cameroon joins the international community to commemorate World Press Freedom Day.

This year's edition comes in a global context marked by the persistence of areas of tension throughout the world, particularly in certain regions of Africa, Eastern Europe and the Middle East, where journalists and other media practitioners have continued to be subjected to harassment of all kinds, murders, intimidation, threats and sentences of deprivation of liberty, even though they were fully exercising their profession, which, as you know, is one of the fundamental bedrocks of democracy, rule of law and justice.

This state of insecurity, which haunts the daily lives of men and women working in the media, calls to mind the need for all democratic states, including Cameroon, which asserts to respect human rights and fundamental freedoms, to work harder to preserve press freedom and ensure the safety of journalists.

Mesdames et Messieurs,

Le thème retenu par l'UNESCO pour la célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse cette année est le suivant : « *Informer dans un monde complexe : l'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse et les médias* ».

Ce thème invite les Etats à travers le monde, à s'appesantir sur l'innovation technologique que constitue l'Intelligence Artificielle (IA), en ce qui concerne particulièrement l'exercice de la profession de journaliste et le fonctionnement des médias en général.

L'avènement de l'Intelligence Artificielle a considérablement optimisé les pratiques professionnelles dans le monde des médias, en mettant à la disposition des journalistes, des outils de travail qui facilitent la collecte des informations, simplifient la création de contenus de qualité, crédibilisent les sources d'information en les rendant plus accessibles, et renforcent la pertinence dans l'analyse des données.

Pour autant, s'il convient d'apprécier à leur juste valeur, ces apports de l'Intelligence Artificielle dans le travail quotidien des médias et dans la pratique professionnelle du journalisme, il nous faut rester vigilants face à des effets pervers qu'elle peut receler, et dont il faut se prémunir.

Au nombre de ceux-ci, on peut évoquer, sans être exhaustif, la tendance à la prolifération des fausses nouvelles délibérément fabriquées, ce qu'on appelle

aussi fake news, l'incitation au discours de haine, et la diffusion de contenus issus de la contrefaçon.

Autant de manipulations et de détournements nocifs, qui heurtent la morale et ouvrent la voie à la désinformation et à la mésinformation, qui constituent de graves dangers pour la liberté de la presse et l'orthodoxie professionnelle dans le monde des médias.

C'est dire que, c'est avec beaucoup de circonspection que le microcosme des médias, doit tirer avantage des vertus de l'Intelligence Artificielle.

Je vous exhorte donc, à insérer désormais l'intelligence Artificielle au cœur de vos priorités professionnelles, tout en vous préservant des dangers qu'elle peut comporter par ailleurs, lorsqu'elle n'est pas suffisamment maîtrisée.

Car l'Intelligence Artificielle doit être utilisée de manière à promouvoir la liberté d'expression et le

respect des droits humains, plutôt que de travestir de telles valeurs.

Mesdames, Messieurs les Journalistes et Professionnels des Médias,

Mesdames, Messieurs,

Je veux également saisir l'opportunité que nous offre la célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse, pour dresser un état des lieux de la liberté de la presse au Cameroun.

En termes d'organes de presse ayant juridiquement fait l'objet d'une déclaration préalable en vue de leur parution, on dénombre à ce jour un peu plus de 700 titres sur l'ensemble du territoire national.

Dans le domaine de l'audiovisuel, plus de 200 stations de radiodiffusion sonore, une centaine de chaînes de télévision, plus de 200 opérateurs de télédistribution, sont en fonctionnement actuellement au Cameroun.

Toutes ces entreprises exercent en toute liberté, sans aucune autre restriction que celles que leur imposent de façon objective, les règles internes à leur métier et le respect des lois et des règlements de la République.

Cette évolution remarquable est la conséquence directe de la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel propice à la liberté d'entreprendre, ainsi qu'à celle de publier, dans le domaine de la presse au Cameroun, autant d'acquis majeurs que nous devons à la volonté du Président de la République, Son Excellence PAUL BIYA.

A la faveur de ces progrès notoires, le Cameroun est aujourd'hui un Etat de droit et une démocratie où les journalistes exercent leur métier en toute liberté et en toute sécurité.

Contrairement à certaines allégations exprimées çà et là, non seulement le Cameroun est un modèle de richesse et de diversité médiatique en Afrique, mais

bien plus, les journalistes n'y font l'objet d'aucune persécution, et aucun d'entre eux n'est privé de liberté en raison de l'exercice de sa profession.

Mais, si l'on peut légitimement se féliciter de ce tableau appréciable du paysage médiatique national, force est malheureusement de constater pour le regretter, la persistance, voire, la recrudescence d'un certain nombre de dysfonctionnements et de dérives.

Parmi les plus récurrents, je citerai notamment une certaine propension à la diffamation et à l'injure.

De la même façon, je relèverai de nombreuses atteintes à l'honneur et à la dignité des personnalités investies de l'autorité de l'Etat.

Il en est de même de la montée en puissance des discours de haine, de l'incitation à la violence, voire même des comportements irrédentistes.

Dans le même registre, on peut aussi déplorer la transformation des plateaux de débats dans les chaînes de radios et de télévisions, en de véritables

pugilats verbaux qui, parfois virent à la violence et aux attaques personnelles, là où de telles instances de médiation sociale devraient constituer des lieux d'échanges contradictoires, basés sur de saines oppositions d'idées.

Ces carences que nous n'avons eu de cesse de décrier, portent à l'évidence, préjudice aux droits de la personne humaine, ainsi qu'à l'image de notre société, que les médias renvoient au grand public à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les réseaux sociaux constituent également, le canal de prédilection par lequel ces dérives se trouvent délibérément amplifiées par des acteurs de tous bords, souvent animés par le désir de faire sensation et de proférer de manière délibérée, des contre-vérités tant manifestes que choquantes.

Il va sans dire qu'il est impérieux d'infléchir cette tendance dont les effets sont à tout le moins néfastes.

Le Conseil National de la Communication, en sa qualité de régulateur du secteur des médias, est à ce titre, appelé à jouer un rôle majeur dans la sensibilisation des différents acteurs, et le cas échéant, dans l'administration des sanctions appropriés aux contrevenants en matière d'éthique et de déontologie professionnelles.

Pour autant, le Gouvernement en appelle une fois de plus par ma voix, à la mise en place d'un système d'autorégulation professionnelle, qui permettra aux journalistes eux-mêmes de s'organiser, afin d'assainir de l'intérieur, les pratiques professionnelles propres à leur métier.

Par ailleurs, le Gouvernement reste attentif aux conditions de vie et de travail des médias, qui

souffrent, il faut le reconnaître, d'une insuffisance de ressources d'exploitation.

Une série de réformes est actuellement en cours, en vue d'apporter des solutions durables à cette épineuse question.

Mesdames, Messieurs les Professionnels des médias, J'aimerais pour conclure évoquer un dernier enjeu et non des moindres.

En effet, comme vous le savez, le Cameroun connaîtra, au cours de cette année 2025, une actualité politique de grande envergure, avec la tenue de l'élection présidentielle pour le prochain septennat.

Comme à l'accoutumée, les médias seront appelés à cette occasion, à jouer un rôle essentiel, pour un déroulement de cette échéance démocratique de notre pays, dans l'équité, la transparence et la sérénité de l'ensemble du processus, depuis la campagne électorale, jusqu'à la période post-

électorale, en passant par les opérations de vote proprement dites et la proclamation des résultats.

Je vous engage, chacun à son niveau, à remplir sa mission avec professionnalisme, en se laissant guider par un sens élevé de responsabilité, un sens patriotique aigu, et par le strict respect des valeurs de la République.

Car, c'est de cette façon qu'en célébrant à l'unisson cette Journée Mondiale de la Liberté de la Presse, vous aurez contribué à exalter et à conforter le rôle noble et capital qui est le vôtre, dans la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie qui sont et demeurent pour nous, des options pleinement assumées et irréversibles.

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces propos que je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.